

Végétalisation des villes : des avantages prouvés et des freins à dépasser

Les bienfaits de la végétalisation des villes pour l'adaptation au changement climatique ne sont plus à prouver. Une récente étude de l'Unep va jusqu'à leur attribuer une valeur économique. Toutefois, les freins à son déploiement restent nombreux.



Les canicules à répétition de 2023 et des années précédentes en sont des preuves brûlantes : les villes ne sont pas adaptées pour les fortes chaleurs. Alors que les épisodes météorologiques extrêmes risquent de se multiplier avec le dérèglement climatique, la question de l'aménagement des zones urbaines devient d'autant plus cruciale. Elle fait d'ailleurs l'objet du dernier rapport public annuel de la Cour des comptes, qui présente la végétalisation comme solution plébiscitée par les pouvoirs publics, et préconise d'introduire « *un plan prévoyant [...] l'augmentation de la surface des espaces verts et du couvert arboré* ».

Des avantages prouvés et monétarisés

Planter des arbres, végétaliser les toitures, aménager des espaces verts... La végétalisation des villes prend des formes variées. Les plans arbre bourgeonnent dans toutes les villes de France, avec l'ambition première de rafraîchir les rues en été, en évitant l'effet « îlot de chaleur ». À Paris par exemple, deux « forêts urbaines » ont été inaugurées au cours du mois de juin 2024. Dans un communiqué, la Ville précise qu'« *un rafraîchissement de la température ambiante jusqu'à 4 °C est attendu* ».

Les experts ne contredisent pas cet effet : les arbres permettraient de gagner jusqu'à 7 °C entre le milieu de la rue et leur ombrage, d'après une étude scientifique. Mais les arbres en ville ne font pas uniquement office de parasols végétaux. À condition d'assurer des continuités écologiques, c'est-à-dire la libre circulation des organismes vivants, les espaces verts favorisent la biodiversité, comme le stipule le rapport de 2018 « *Aménager la nature en ville* », de l'Ademe. Ce rapport décrit aussi la végétalisation comme un outil pour améliorer la qualité des sols, des eaux et de l'air. En outre, la nature en ville contribue à réduire le volume des eaux de ruissellement urbaines et participe ainsi à la limitation des inondations.

" Chaque euro dépensé dans les espaces verts génère 0,70 euros de valeur sanitaire et environnementale pour la collectivité "

Cabinet Astérès

Au-delà de ces services écosystémiques rendus aux citoyens, la nature en ville aurait aussi une valeur économique. C'est précisément cette valeur pécuniaire que l'Union nationale des entreprises du paysage (Unep) s'est attachée à évaluer dans son rapport, publié le 5 juin 2024, « *Les espaces verts urbains en France : une création*

de valeur via les bienfaits sanitaires et environnementaux ». Réalisée par le cabinet Astérès, cette étude met l'accent sur les bénéfices de la végétalisation urbaine en lien avec la santé humaine. Basée sur une étude de la littérature scientifique, elle conclut que les espaces verts ont permis d'économiser 2,3 milliards d'euros en France en 2023, pour des dépenses estimées à 3,3 milliards. « *Cela signifie que chaque euro dépensé dans les espaces verts génère 0,70 euros de valeur sanitaire et environnementale pour la collectivité* », précise l'organisation dans un communiqué. Tout cela en évitant des dépenses liées aux effets du dérèglement climatique, mais aussi aux frais de santé.

L'arbre qui cache la forêt

La France fait aujourd'hui figure de mauvaise élève en Europe, avec un taux de couverture par les espaces verts urbains de 34 %, alors que la moyenne européenne est autour de 44 %, selon l'étude d'Astérès. Les freins au développement de la végétation en ville restent donc nombreux. Pour expliquer ce mauvais classement, l'Unep met en avant la dissonance entre les financeurs, les collectivités locales, et les bénéficiaires, c'est-à-dire les citoyens, mais aussi le service de santé.

Les autres difficultés sont d'ordre plus technique. « *La ville est un milieu difficile pour les végétaux* », explique Michel Audouy, architecte paysagiste et secrétaire général de Valhor, organisation

interprofessionnelle qui rassemble les professionnels de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. « *Les sols urbains sont compacts et pauvres, ce qui nuit à la pérennité des plantations* », éclaire-t-il.

7 °C

C'est la différence de température que pourrait faire gagner les arbres en ville entre le milieu de la rue et leur ombrage

La question de l'arrosage se pose également, en particulier lors des épisodes de restrictions d'eau, de plus en plus fréquents. « *Si on veut réguler la température, il faut une végétation en pleine forme* », précise l'architecte paysagiste. Ce qui implique de pouvoir arroser, même en période d'interdiction. Une autorisation que l'interprofession a pu obtenir, pour les plus jeunes plantations. L'entretien de ces espaces n'est pas à négliger non plus, en particulier pour obtenir l'acceptation du public. En ville, les incivilités sont légion. Pour Michel Audouy, « *la biodiversité ne sera pas acceptée par toute une frange de la société si on ne la rend pas présentable* ». D'où la nécessité d'une expertise technique, de la conception — avec le choix d'essences diversifiées et adaptées — à la gestion, alors même que la profession « *manque de bras* ».

Malgré les freins qui font toujours face à son déploiement, la végétalisation des zones urbaines semble avoir fourni les preuves de ses bienfaits. Pour autant, elle ne doit pas être considérée comme la solution-miracle pour adapter les villes au changement climatique. Aménagement, choix des matériaux, place de l'eau... D'autres leviers, complémentaires à la végétalisation, restent à engager pour garder les zones urbaines vivables.



Marie Scharff, journaliste
Stagiaire journaliste

Publié le 20/06/2024 – Actu Environnement